



Europe sociale coup d'accélérateur ou coup d'arrêt ?

REINER HOFFMANN

Juin 2016

- L'Union européenne traverse la crise de confiance et de légitimité la plus grave de son histoire. La crise économique et financière est encore loin d'être surmontée, en raison de la politique d'austérité. Partisan de cette politique, le gouvernement allemand a lui aussi contribué à l'amplification de la crise économique et à son évolution en une crise sociale majeure qui s'est développée dans des zones entières de l'Europe.
- La réponse est une Europe plus sociale, qui offre davantage de cohésion. Il existe un modèle social européen, dont le cœur est constitué par les systèmes de protection sociale, la réglementation des conditions de travail par la loi et les conventions collectives, les droits de participation et de codécision des salariés dans les entreprises, le dialogue social qui sert à trouver un équilibre entre les intérêts du capital et les intérêts du travail et les services publics.
- Depuis les cycles d'élargissement des dernières années, les différences de capacité d'intégration économique et de volonté d'intégration politique se sont accrues entre les Etats membres. A cela se sont ajoutées les erreurs de conception de l'Union monétaire européenne. Suite à la disparition des mécanismes de régulation par les taux de change, la politique de dévaluation interne a considérablement accru la pression sur le coût du travail et les dépenses sociales.
- Afin de regagner la confiance de ses citoyens, l'UE devra enfin privilégier la politique par rapport au marché et placer la cohésion sociale et la démocratie sociale au cœur de son action politique. Ce n'est qu'en améliorant durablement les conditions de vie et de travail des Européens et en consolidant les processus démocratiques au sein de l'Union, et non en démantelant les normes de travail et les normes sociales, qu'il sera possible de reconquérir la confiance des citoyens dans l'Union européenne.

L'Europe – ou plus précisément l'Union européenne – n'est pas en grande forme. Depuis des années, elle ne fait que gérer les crises. Qui plus est, ces crises sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus profondes.

Bien que l'Allemagne s'en sorte relativement bien, l'Europe est loin d'avoir définitivement surmonté la crise économique et financière. Dans le sud de l'Europe, dans les pays comme la Grèce et l'Espagne, la protection sociale, les retraites et les conventions collectives s'effondrent. Les mauvais remèdes anticrises d'une politique d'austérité inflexible sont notamment responsables de cette situation. Le gouvernement allemand a lui-même contribué à ce que cette crise économique dégénère en une crise sociale majeure dans des territoires entiers du continent. Dans tous les Etats membres, le fossé entre les riches et les pauvres s'est agrandi depuis le début de la crise en septembre 2008. Depuis, la pauvreté progresse sur le continent le plus riche du monde. L'Europe compte plus de 22 millions de chômeurs – dont 4,5 millions de jeunes. Les trajectoires des régions d'Europe divergent au lieu de se rapprocher. Depuis une bonne dizaine d'années, les écarts économiques et sociaux s'accroissent à l'intérieur et entre les pays qui composent l'Union européenne.

La solidarité s'effrite entre les Etats membres de l'Union. Elle cède le pas à la renaissance d'une politique étriquée des Etats, aux stéréotypes et aux égoïsmes nationaux. Résultat: les citoyens perdent progressivement confiance dans le formidable projet de la construction européenne et dans les institutions de l'UE, tandis que la méfiance à l'égard de la classe politique dans les Etats membres n'en finit pas de monter. L'Union européenne affronte la crise de confiance et de légitimité la plus grave de son histoire.

Le doute croissant des citoyens européens à l'égard de la construction européenne – encore conforté par les dissensions entre les gouvernements nationaux sur la question des réfugiés – fait le lit d'une résurgence des partis de droite ultraconservateurs, nationalistes, populistes et europhobes – comme le Front National en France, les partis néonationalistes dans les pays scandinaves, le Vlaams Blok en Belgique et l'AfD en Allemagne. La renationalisation de la pensée et de l'action politique progresse, tandis que l'Europe, censée représenter une communauté de valeurs, semble de plus en plus incapable d'agir. L'Autriche mobilise les pays des Balkans contre la Grèce et s'allie à l'autocrate Viktor Orban. Le non-inscrit Alexander Van der Bellen n'a remporté que

d'une très courte tête la présidence de la République face au populiste Norbert Hofer, du FPÖ. L'exil de centaines de milliers de personnes fuyant la guerre et la misère, que l'on qualifie souvent à tort de « crise des réfugiés », contribue aussi à accroître les tensions à l'intérieur et entre les pays européens.

A la vitesse d'un feu de broussailles, la conjonction de la crise économique, de la crise sociale, de la crise de confiance et de la crise de légitimité politique se répand sur l'Europe et menace de déboucher sur une grave crise de l'intégration européenne, qui remet en question la cohésion de l'Europe. Les discussions sur la sortie contrainte ou choisie de l'Union se répandent. Ce fut d'abord le Grexit, l'exclusion de la Grèce, dont on discute encore aujourd'hui. Puis s'y est ajouté le Brexit, le choix du maintien du Royaume-Uni dans l'UE ou de sa sortie, que la population britannique tranchera le 23 juin. Et sur quelle voie s'engagerait la France, si le Front National arrivait en tête à l'élection présidentielle de l'année prochaine ?

Nombreux sont ceux qui considèrent que les multiples crises que traverse l'Europe menacent directement sa capacité de survie. Le débat porte notamment sur la forme que prendrait un possible échec – l'effritement de l'Europe va-t-il débiter par sa périphérie ? Ou est-ce l'ensemble de l'Europe qui s'effondrera tout entier ? Qui sera le premier à partir, qui doit partir, qui suivra ?

En réalité, le débat que nous devons porter est tout autre: comment redonner à l'Europe sa capacité d'action ? Comment susciter à nouveau la confiance dans ce formidable projet ? Que faut-il faire pour relever les grands défis de notre époque que sont l'accélération de la mondialisation et la révolution numérique, qui a depuis longtemps touché le secteur de l'emploi et va entraîner des mutations extrêmement rapides du monde du travail ? La réponse se trouve dans une promesse fondatrice de l'Europe, une promesse de moins en moins tenue depuis des années: celle d'une Europe plus sociale et offrant davantage de cohésion.

Cette idée d'une Europe sociale est tout sauf nouvelle. Rappelons-nous les motifs qui ont conduit à la création de l'Union: la génération des hommes politiques d'après la Seconde Guerre mondiale était unanimement convaincue que la réponse aux catastrophes du XX^{ème} siècle ne pouvait être que le rapprochement entre les pays d'Europe. La promesse s'énonçait ainsi: contre le fascisme et

la guerre, pour la démocratie et la paix. Contre la pauvreté et le chômage, pour le progrès social et un niveau de vie élevé.

La première promesse a été tenue jusqu'à très récemment. La victoire pacifique sur les dictatures en Grèce, en Espagne et au Portugal dans les années 1970 a débouché sur l'élargissement au sud et l'affirmation de démocraties sociales dans ces pays. En surmontant le conflit Est-Ouest, en établissant l'unité allemande et en accueillant en son sein les Etats d'Europe centrale et orientale, l'UE a acquis une dimension de paix supplémentaire. A l'exception du conflit yougoslave, la construction européenne a durablement assuré la paix sur le continent européen. C'est ce qui a valu au projet pacifique de l'UE et à ses 28 Etats membres de recevoir en 2012 le Prix Nobel de la Paix, pendant la crise la plus grave de son histoire.

Mais ce prix s'accompagne d'un impératif : garantir durablement la capacité de l'Europe à vivre en paix. En effet, l'Europe n'a pas le moins du monde perdu de sa pertinence en tant que projet de paix. Pourtant le processus a des ratées : la vision de la mondialisation néolibérale qui se répand depuis le début des années quatre-vingt-dix a fragilisé la paix sociale, non seulement au sein de l'Europe, mais aussi dans son voisinage. Dans bien des cas, les régimes autocratiques et autoritaires ont mis un terme abrupt aux processus de démocratisation qui s'étaient engagés. Les conséquences de cette évolution sont désormais perceptibles pour nous tous, comme l'illustrent les centaines de milliers de réfugiés qui, craignant pour leur intégrité physique et leur vie dans leurs propres pays, cherchent un refuge contre les persécutions politiques et la violence.

La promesse européenne de progrès social, qui constitue le deuxième objectif fondateur de l'Union, connaît une évolution analogue. C'était et c'est encore une grande promesse et une grande ambition. Grâce à l'acquis social édifié par l'Europe au cours des cinquante dernières années, cette promesse a été tenue dans plusieurs grands domaines. Pourtant, cet objectif primordial risque de s'enliser sous l'effet des crises multiples qui accaparent tant d'énergie. C'est là que doit intervenir la politique.

Depuis les années du miracle économique, la protection sociale a fait l'objet d'investissements considérables. Toute l'Europe de l'Ouest était convaincue que l'économie sociale de marché était une réussite. C'est aussi ce

qui ressort du traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, qui, pour la première fois, pose d'emblée un objectif explicite et stipule que l'Union vise à instaurer «une économie sociale de marché hautement compétitive», tout en intégrant la Charte européenne des droits fondamentaux, qui lui donne force contraignante. Pendant des décennies, l'Union européenne a été considérée comme le seul modèle d'intégration régionale au monde, s'élevant avec succès contre un néolibéralisme qui ne mise que sur le libre jeu des forces du marché ; elle a été le seul modèle au monde capable d'assumer un rôle de précurseur au plan international pour la prise en compte du volet social de la mondialisation économique.

Malgré les différences qui subsistent toujours entre les systèmes d'Etat providence des Etats membres, il est au fil des ans devenu possible de tracer de plus en plus clairement les contours d'un modèle social européen, qui présente de nombreuses caractéristiques communes. Cela englobe notamment les systèmes de protection sociale couvrant les grands risques de l'existence et qui reposent sur le principe de solidarité, le droit du travail et les conventions collectives qui réglementent les conditions de travail afin de protéger les salariés, les règles de participation et de codétermination des salariés et de leurs représentants dans les entreprises, le dialogue social qui permet un équilibre entre les intérêts du capital et ceux du travail et la fourniture de services publics d'intérêt général. Bien des Européens n'en ont plus guère conscience, mais ils bénéficient depuis longtemps de nombreuses règles qui ne s'appliquent pas seulement dans un pays, mais dans tous les pays de l'Union européenne. C'est précisément pour cette raison que l'Europe a longtemps été considérée comme le «modèle social de référence» pour une mondialisation équitable, qui s'est traduit en réussite économique et sociale. L'Europe était plus qu'une simple «zone de libre échange» et c'est ce qui la rendait attrayante pour bon nombre d'autres régions économiques.

Tout cet édifice est mis à mal depuis des années. Depuis les élargissements des dernières années aux Etats d'Europe centrale et d'Europe du Sud-est, les différences de capacité d'intégration économique se sont accrues, tout comme les différences de volonté en matière d'intégration politique. A cela se sont ajoutées les erreurs commises dans la construction de l'Union monétaire européenne, qui s'est concentrée uniquement sur la politique monétaire et a occulté le besoin impérieux de

coordination des politiques économiques et budgétaires. Si l'on ajoute à cela l'échec de sa politique face à la crise, l'Europe a fait preuve de négligence en perdant son pouvoir d'action et de décision en matière sociale. Enfin, l'attention presque exclusive que la Commission porte au renforcement de la compétitivité conduit à ce que la compétitivité des Etats ne soit plus guère mesurée qu'à l'aune de leurs coûts salariaux et de leurs charges sociales. Depuis qu'il n'est plus possible de jouer sur l'ajustement des taux de change entre Etats membres dans le cadre de l'Union économique et monétaire, le besoin de dévaluation a énormément accru la pression sur les salaires et les charges sociales à l'intérieur de la zone euro.

Au cours des dernières années, cela a contribué à ce que l'Union européenne et ses Etats membres renoncent de plus en plus à leur ambition commune: promouvoir la cohésion sociale tout en étant les artisans d'une mondialisation plus équitable. Voilà la principale crise de l'Europe politique: l'absence de courage pour défendre avec détermination une politique sociale contre les vents dominants du néolibéralisme mondial.

Pourtant, l'échec du modèle néolibéral a été démontré de manière empirique depuis longtemps. L'OCDE et le FMI ont à nouveau rappelé très récemment que le niveau des inégalités n'est plus seulement un problème sociétal et social, mais est aussi devenu un problème économique de premier plan. Seul un changement de cap très clair nous permettrait de transformer la crise en opportunité et de poursuivre l'œuvre de la construction européenne. Je partage donc l'analyse de Jean-Claude Juncker qui, lors de sa prise de fonction en octobre 2014, avait lancé à l'intention de son équipe: ceci est la Commission de la dernière chance.

Si l'Europe veut regagner la confiance de ses citoyens, il faut que Bruxelles fasse enfin primer la politique sur le marché et place la cohésion sociale et la démocratie sociale au cœur de la politique. Ce sont l'amélioration durable des conditions de vie et de travail des citoyens d'Europe et la consolidation des processus démocratiques au sein de l'UE, et non la baisse des normes de travail et des normes sociales, qui permettront de reconquérir la confiance des Européens à l'égard de l'Union européenne.

Le débat actuel sur la libre circulation des travailleurs illustre parfaitement la situation. La directive sur le détachement des travailleurs, censée imposer le principe de «l'égalité des salaires pour un même travail au même endroit», a été adoptée en 1996 afin que le détachement de salariés ne conduise pas à un développement illimité du dumping salarial. Chaque année en Europe, près de deux millions de salariés sont détachés à l'étranger. La situation dans les secteurs du BTP, de l'industrie de la viande et dans de nombreuses branches des services a néanmoins montré que ces détachements ont entraîné le développement à grande échelle d'un dumping des salaires et de conditions de travail des plus sordides. C'est pourquoi les syndicats réclament depuis longtemps une réforme de la directive détachement, afin de mettre un terme à ces situations inacceptables. Le projet de réforme présenté par la Commission à l'issue de débats très vifs est toutefois très en deçà de ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour lutter contre les abus. Or même cette avancée insuffisante est rejetée en bloc par dix Etats d'Europe centrale et orientale, sous le prétexte incongru du principe de subsidiarité, puisque ces Etats voient dans le projet une restriction sévère de la liberté de prestation de services. Pourtant, ce n'est pas en facilitant le recours à une main d'œuvre bon marché, censée créer des avantages compétitifs, que l'Europe pourra fonctionner. La cohésion sociale n'existera que si la mobilité est juste et équitable. En d'autres termes, les salariés européens détachés doivent bénéficier des mêmes salaires et des mêmes droits que les salariés des pays dans lesquels ils sont détachés.

Même lorsqu'elle essaie d'améliorer le droit, l'UE fait fausse route et risque de jeter par-dessus bord des acquis sociaux importants. Obnubilée par le mantra de la compétitivité, la Commission européenne s'efforce depuis 2001 de simplifier la législation européenne et de faire tomber les «obstacles bureaucratiques». En décembre 2012, la Commission Barroso a lancé le programme REFIT (Réglementation affûtée et performante), pour soumettre l'ensemble de l'acquis réglementaire de l'UE à un «bilan de qualité» destiné à supprimer la bureaucratie et à alléger les charges réglementaires inutiles.

Du point de vue syndical, rien ne s'oppose bien sûr à ce que l'on rende le droit européen plus simple et plus efficace. Mais une «bonne législation» doit aussi pouvoir remplir efficacement les objectifs visés, comme par exemple la protection des salariés, des consommateurs

ou de l'environnement, et ne saurait être sacrifiée au seul bénéfice de la compétitivité. Un marché commun a besoin de règles européennes contraignantes. Un assouplissement unilatéral des règles au profit des entreprises conduit nécessairement à en faire supporter la charge par les salariés. Le droit européen en matière de protection du travail et de santé, la directive européenne sur le temps de travail ou les directives européennes dans les domaines des droits d'information, de consultation et de codécision des salariés dans les entreprises ne constituent pas des obstacles bureaucratiques, mais bien au contraire un avantage compétitif, notamment parce qu'ils protègent les entreprises d'une concurrence déloyale. Mais ce sont surtout les droits de protection sociale qu'il est urgent de renforcer, étant donné les bouleversements du monde du travail. Ainsi la directive «cancer» (directive concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail) traîne depuis des années. Chaque année, 100.000 salariés meurent de cancers professionnels dans l'UE. La directive cancer est ancienne et a besoin d'être révisée de toute urgence. La législation actuelle ne couvre que 20 % des situations dans lesquelles des salariés sont exposés à des agents cancérigènes ou mutagènes.

Il faut pour cela un protocole de progrès social, que les syndicats réclament depuis des années. Ce protocole vise à ce que les droits sociaux fondamentaux l'emportent sur les libertés économiques. Un tel protocole permettrait à l'Europe sociale de repartir de l'avant et d'obtenir un «triple A», comme l'a réclamé Jean-Claude Juncker lors de l'installation de sa Commission en octobre 2014. Un changement de cap, recentré sur les fondements d'une Europe sociale, démocratique et solidaire, serait alors possible.

Face aux dérèglements sociaux et aux inégalités croissantes, la Commission Juncker a lancé au début du mois de mars de cette année une vaste consultation des parties prenantes sur un pilier européen des droits sociaux, proposant ainsi, quoique de manière prudente, une nouvelle direction. L'exposé des motifs de la Commission évoque les principes fondateurs de l'Union en vertu desquels le développement économique doit déboucher sur davantage de progrès social et une plus grande cohésion sociale. La Confédération européenne des syndicats a salué cette initiative, qui révèle une ambition, mais aussi des contradictions.

Il est positif de constater que les politiques sociales européennes et nationales sont reconnues comme des facteurs productifs, qui peuvent contribuer à la stabilité macroéconomique en période de crise. En toute logique, il est clairement indiqué que les objectifs de l'UE en matière sociale ne doivent pas être subordonnés aux objectifs budgétaires. Il s'agit d'une prise de conscience qui est loin d'avoir emporté l'adhésion de tous dans les milieux politiques et économiques.

Cette position signifie que la Commission européenne devrait enfin renoncer à la politique d'austérité qui a précipité tant de personnes dans la détresse économique et sociale. Il est également souligné que les inégalités de richesse et de revenus ont un impact négatif sur le potentiel de croissance et ont donc tendance à pérenniser l'inégalité des chances. Ce constat ne fait pas non plus l'unanimité dans les milieux économiques jusqu'à maintenant.

Parmi les différents motifs évoqués, qui méritent vraiment d'être lus, figure également, face à la mondialisation et à la révolution numérique, la revendication d'un débat européen sur le travail du futur. Encore un point que l'on ne peut qu'approuver, si ce débat conduit enfin à stabiliser et à étendre l'acquis social communautaire – afin d'aboutir, bien évidemment, à une amélioration, et non à une détérioration des conditions de travail. S'agissant du travail numérique du futur en particulier, nous avons besoin de fixer des règles du jeu européennes, si nous voulons saisir les chances dont est porteuse la révolution numérique et écarter les risques de précarisation qui y sont associés. La flexibilité dans le monde du travail de demain nécessite notamment une offensive en faveur de l'éducation, davantage de codétermination et une meilleure protection de la santé et de l'hygiène au travail, afin de limiter les risques associés à l'économie numérique et de saisir les opportunités qu'elle présente, notamment pour permettre aux salariés d'être davantage maîtres de l'organisation de leur temps de travail.

Or, force est de constater que les propositions de la Commission sont à bien des égards ambiguës et ne définissent pas de cap clair. Ainsi, elles font naïvement l'éloge du concept de «flexisécurité», plaidant pour une plus grande souplesse des marchés du travail, combinée à une meilleure protection pendant les périodes de chômage. Le chômage de masse et la progression de la pauvreté dans de nombreux pays du sud de l'Europe montrent le

résultat de ce modèle. Il n'a pas été nécessaire d'attendre la crise des marchés financiers pour comprendre que ce modèle, appliqué dans de nombreux Etats membres, n'est rien d'autre qu'un projet de déréglementation favorisant considérablement la progression des inégalités.

Une autre proposition vise à rattacher l'âge légal de départ à la retraite à l'espérance de vie. Mais le texte ne nous dit pas comment travailler jusqu'à un âge avancé tout en restant en bonne santé, ni comment trouver du travail dans une Europe qui, dans bien des pays, n'a pas de travail à offrir. Relever l'âge de la retraite n'est rien d'autre qu'un programme de réduction des pensions de retraite, comme l'a montré la situation en Allemagne. L'allongement de la durée du travail est une mesure totalement inadéquate pour résoudre les problèmes d'assurance vieillesse, compte tenu des mutations que connaît le monde du travail.

Pour autant, l'initiative de la Commission européenne offre aussi l'occasion d'un débat animé et très large sur l'avenir social de l'Europe. Ce débat absolument nécessaire ne doit toutefois pas déboucher sur un document sans caractère juridique contraignant mais sur des mesures politiques concrètes et des droits sociaux réels. Pour forcer le trait, il s'agit de décider si notre droit du travail et notre droit social doivent être soumis à la mondialisation ou si nous réussissons à imposer des règles du jeu équitables pour un marché européen du travail.


Ce débat absolument essentiel sur l'Europe sociale ne doit pas se limiter aux politiques en matière de travail et de protection sociale. Il doit porter notamment sur la politique commerciale de l'UE. Outre leur importance économique, les accords commerciaux ont une dimension sociétale énorme et les échanges sont depuis de nombreuses décennies le moteur principal de la mondialisation. Celle-ci a aussi permis de réaliser des avancées considérables en matière de prospérité. Mais les bénéfices sont répartis de façon de plus en plus inégale. Seuls trois pour cent de la population mondiale détient 90 % des richesses – ce n'est pas vraiment ce qu'on appelle la justice et l'équité. Des études de l'Organisation Internationale du Travail ont abouti récemment à la conclusion que la répartition mondiale du travail a certes fait progresser la productivité, mais que ces gains de productivité n'ont pas bénéficié aux salariés. Au contraire, la pression sur les salaires et les conditions de travail s'est énormément accrue. Les accords commerciaux internationaux

ont accru la pression à la fois sur les normes sociales et sur les normes environnementales. Il faut tourner le dos à la politique commerciale néolibérale, pour pouvoir développer les normes environnementales, les normes de protection des consommateurs, les normes du travail et les normes sociales au niveau mondial.

L'Union européenne plus que tout autre – si elle souhaite réellement redevenir une «référence en matière sociale» pour d'autres régions économiques à travers le monde – doit libérer ses relations commerciales de toute vision colonialiste et féodale. Dans le cadre des débats publics et des protestations de la société civile contre les accords commerciaux que l'UE négocie avec les Etats-Unis (TTIP) et avec le Canada (CETA), les syndicats ont porté des revendications claires pour un commerce mondial équitable. Cela inclut impérativement le renoncement à toute nouvelle privatisation d'inspiration néolibérale dans les services publics et la ratification des normes fondamentales de l'OIT par tous les pays participant à ces accords; parce que le commerce équitable ne peut fonctionner que s'il va de pair avec des droits solides pour les salariés, la reconnaissance des syndicats et le droit aux négociations collectives. La protection des investisseurs privés ne fait pas bon ménage avec une politique commerciale équitable et constitue un danger pour la démocratie sociale en Europe.

En réaction à cette pression des syndicats, de la société civile et du Parlement européen, la Commission européenne a annoncé une nouvelle politique commerciale. Elle devrait en toute logique saisir cette occasion pour prendre un nouveau départ et défendre un commerce mondial équitable sans se laisser imposer un calendrier. Ce serait aussi la réussite d'une Europe plus sociale. Un accord commercial équitable pourrait servir de modèle de base à la signature d'autres accords négociés dans le même esprit.

La réussite d'un réveil social ne dépend pas seulement d'un changement de cap de la politique sociale et d'emploi européenne. Ce changement de cap doit s'appuyer sur une autre politique économique, qui mise sur la croissance durable et la modernisation écologique. Le pacte européen d'investissement et la définition d'une politique innovante en matière d'industrie et de protection contre les changements climatiques sont autant d'autres éléments importants de ce virage. De même, nous avons besoin d'une politique fiscale européenne, capable de



lutter efficacement contre le dumping fiscal et l'évasion fiscale. En mettant en place un panachage intelligent de décisions politiques axées sur la cohésion sociale, l'efficacité de la lutte contre le chômage et la pauvreté, il est possible de regagner la confiance des citoyens européens. Une Europe ouverte sur le monde et tolérante nous permettra de vaincre les mouvements europhobes et nationalistes. L'Allemagne a une responsabilité déterminante dans le renforcement de la démocratie sociale et de la cohésion sociale. C'est pourquoi un changement de cap dans la politique européenne de l'Allemagne est également nécessaire.



Auteur

Reiner Hoffmann est président du DGB (Deutscher Gewerkschaftsbund) depuis 2014.

Ce texte est une traduction de l'article «Für eine soziale Zukunft Europas», paru le 6 juin 2016 dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Editeur

Friedrich-Ebert-Stiftung Paris | 41 bis, bd. de la Tour-Maubourg
75007 Paris | France

Tel. +33 1 45 55 09 96
www.fesparis.org

Contact:
fes@fesparis.org

L'utilisation commerciale des publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de la FES.

La Fondation Friedrich-Ebert (FES) est une fondation politique dont l'action est guidée par les valeurs fondamentales de la social-démocratie: la liberté, la justice et la solidarité. Organisation à but non lucratif, la FES travaille de manière autonome et indépendante.

La FES a un réseau de plus de 100 bureaux dans le monde et de 15 bureaux régionaux en Allemagne.

Le bureau parisien de la FES a été fondé en 1985. Il a pour objectif de renforcer le dialogue franco-allemand entre les acteurs de la société civile et les décideurs politiques.

Autres publications de la FES Paris à télécharger sur le site <http://fesparis.org/publications.html>

Analyses et documents

Refonder l'Europe

par **Sigmar Gabriel et Martin Schulz**

Analyses et documents

La libre circulation et l'Etat social

Un commentaire pour le journal «Die Welt» par **Olaf Scholz**, maire de Hambourg

FES Briefing, mai 2016

La fin du droit de grève? Une étude internationale sur les tendances récentes

par **Edlira Shafa**

Une bonne société – une démocratie sociale # 2017 plus

Une politique d'innovation sociale pour l'industrie 4.0

par **Daniel Buhr**

Analyses et documents, 6/2016

La cohésion sociale est en panne en Europe

Michael Dauderstädt et Cem Keltek

L'opinion exprimée dans cette analyse n'engage pas nécessairement la position de la FES.